

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Histoire de l'art et archéologie

- Université Toulouse II – Jean Jaurès (UT2J)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II – Jean Jaurès (UT2J)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette mention de licence *Histoire de l'art et archéologie* est une formation générale bi-disciplinaire, en archéologie et en histoire de l'art, dont l'objectif est de former aux métiers de l'enseignement et de la recherche, de la culture, du patrimoine, du tourisme, mais aussi de la communication et du journalisme, ou encore aux métiers liés au marché de l'art, une préparation aux concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine ayant été ouverte en 2014. Elle accueille en moyenne 400 étudiants en première année, et en diplôme entre 70 et 90 à l'issue de la troisième année.

Avis du comité d'experts

Cette licence *Histoire de l'art et archéologie* est tout à fait intéressante, notamment du point de vue des liens établis avec les structures culturelles régionales (stages dans les musées, intervenants extérieurs issus de différents secteurs, etc.). A travers ces stages et ces interventions, ces contacts apportent aux étudiants une ouverture sur les métiers qu'ils pourront exercer au terme de leur formation. Ils construisent donc progressivement un parcours professionnel.

Mais on opposerait naïvement exigences professionnelles et scientifiques si on apparentait cette licence à une licence professionnelle. C'est loin d'être le cas, et une observation attentive des contenus de formation proposés montre à quel point la formation dispensée est solide et exigeante scientifiquement, notamment à travers certains projets spécifiques. La place de la recherche au cours du cycle n'est pourtant pas toujours très nette dès lors que l'on quitte les projets spécifiques. Les étudiants fréquentent-ils les archives ? Participent-ils à des colloques ou des journées d'étude ? On ne saurait trop souligner à quel point ces éléments sont déterminants pour des étudiants de licence dans les disciplines concernées, car elles peuvent les guider dans leurs futurs choix professionnels.

Il faut noter qu'un effort important (indépendamment de l'Observatoire de la vie étudiante, structure de suivi des étudiants de l'Université) a été fait pour tenter de suivre les étudiants au sortir de la formation. Si les résultats, nécessairement, ne sont pas complets, ils apportent des informations utiles tant sur leur orientation que sur la formation elle-même (questionnaire de fin de licence). Le récent Conseil de perfectionnement disposera donc d'un outil de réflexion pour améliorer le contenu de la formation.

Actuellement, l'ouverture internationale se réduit à quelques échanges Erasmus, avec l'intervention de quelques professeurs invités dans les enseignements.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Les étudiants sont invités à assister à différentes manifestations scientifiques, de façon certes passive, mais aussi à participer à des projets stimulants : Garonne, Bâti, etc
Place de la professionnalisation	Les étudiants élaborent un projet professionnel et sont sensibilisés aux métiers du patrimoine (conservation, inventaire...).

Place des projets et stages	Les stages étaient jusque-là simplement conseillés, mais obligatoires à partir de 2014. Le projet professionnel est valorisé par le lien établi entre la formation et les institutions culturelles régionales.
Place de l'international	Il n'existe pas de partenariat spécifique avec d'autres universités. Quelques étudiants profitent des conventions Erasmus (deux à huit étudiants entrants, cinq à huit étudiants sortants).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement exploite les dispositifs classiques : Admission post-bac, validation d'acquis de l'expérience, etc. Il existe un tutorat et une mise à niveau de 24h (pour une entrée directe en deuxième ou troisième année).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le numérique est utilisé <i>via</i> la plateforme IRIS pour la messagerie et certains cours écrits (extraits, bibliographie, etc.). Les cours sont en présentiel.
Evaluation des étudiants	L'articulation est classique : en contrôle terminal et continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences sont enseignées de façon progressive tout au long du parcours et de façon cohérente pour les objectifs définis par la formation.
Suivi des diplômés	Un bilan « Après la licence » est dressé à la fin de l'enquête auprès des troisièmes années de licence (mais les informations sont prospectives), en plus des données fournies par l'Observatoire de la vie étudiante.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement a été mis en place en 2014. L'autoévaluation se fait par le biais d'un questionnaire distribué en fin de formation, permettant un retour sur les trois années de la mention.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Il existe un bon équilibre entre dimension scientifique et professionnelle.
- La licence prend appui sur les structures régionales (par exemple lors des stages).

Points faibles :

- Absence de partenaires internationaux.
- Manque de suivi des étudiants (mais des procédures sont en cours d'élaboration).

Conclusions :

Cette licence *Histoire de l'art et archéologie* est bien identifiable dans l'offre de formation de l'Université Toulouse II. Elle présente l'originalité d'apporter une formation scientifique bi-disciplinaire tournée vers les institutions culturelles de la région et les métiers du patrimoine (intervenants extérieurs / préparation aux concours).

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Histoire de l'Art et Archéologie

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010907-010728-RT

■ **Observations :**

Aucune observation n'a été transmise pour cette mention de Licence.